

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Volumes horaires hebdomadaires officiels — Maternelle (cycle 1)

Mobiliser le langage	8 h	Activités artistiques	4 h	Explorer le monde	4 h
Activité physique	4 h	Premiers outils mathématiques	4 h		

Texte officiel : arrêté du 9 novembre 2015 fixant les horaires des écoles maternelles et élémentaires (24 h hebdomadaires) ; programme de l'école maternelle, Bulletin officiel spécial n° 25 du 24 juin 2021, modifié par le Bulletin officiel n° 41 du 31 octobre 2024 (langage et premiers outils mathématiques, en vigueur depuis la rentrée 2025). Le programme ne ventile pas les 24 h par domaine : la répartition ci-dessus est indicative.